

Voici copie de ces signatures :

« Demosny, Catherine Fol, Fol des Marets, Louis Buade Frontenac, Bazire, Varnier, D Comporté, Marie Bazire, Du Challoy. Roger Bellettre, Daumont, Geneviève Macart, Magdelaine Daumont, Raudin, Louise de Mousseaux, Elizabeth Auber, Marie de la Garainne, N. Gauvreau, P. Nolan, Daumont St Lusson (86).

En janvier 1691, quatre ans après la mort de son époux Madame Demosny convola en secondes noces, à Québec avec Claude Chasle, âgé de 43 ans, fils de Charles Chasle et de Françoise Peignier de Ste Foy, évêché de Chartres, et veuf de Andrée Lépine. Chasle était père de huit enfants dont quatre étaient mariés, deux morts et deux à la maison (87). Tanguay, (vol. III, p. 36), ignore tous ces enfants excepté le premier-né.

Madame Chasle eut deux enfants dont le premier ne vécut que deux ans; l'autre fut ordonné prêtre en 1717 et mourut curé de Beaumont en 1754 (88).

“ Claude Chasle, au nom de sa femme Catherine Fol veuve
 “ de Jean Demosny reclame de Jeanne Siméon devant le Conseil
 “ Souverain la somme de quarante livres pour pensements et
 “ médicaments faits et fournis par son defunt mari à defunt Jean
 “ Jobin et Jeanne Siméon sa veuve et femme de Jacques
 “ Laberge. ”

“ Les parties ont été renvoyées hors de cours ” (89).

86. Ibid.

87. Tanguay : Loc. cit. vol. I, p. 121, vol. III, p. 36.

88. Tanguay : Loc. cit. vol. I, p. 22.

89. Jug. et dél. Cons. Souv., vol. III, p. 1047, 8 août 1695.